



## Modification dans l'urgence du solde de congés jours ouvrés

Par **migene**, le **11/04/2008** à **16:48**

je suis en congés jours ouvrés je travaille en 10 hrs journalière .1 semaine: 3 jrs la 2eme: 4 jrs.le synerpa donne 20 jours pour 4 jours travaillés et 15 jours pour 3 jrs travaillés ma société m'octroie donc 17,5 jours de congés /an est ce normal? d'autre part la société nous annonce hier soir 10/04 que le compteur des congés de notre fiche de paye est erronée ayant basé nos congés sur 25 jrs ouvrés pour la plupart de personnel le solde des congés est à prendre en avril et mai .ils ont donc recalculé ce solde qui devient négatif pour certains en 2006 nous avons eu 25 jours ouvrés le problème se posant pour le solde 2007 la société à t'elle le droit de rectifier ce solde sachant que nous sommes en période de prise de ce solde l'erreur est du fait de l'employeur notre compteur sur la fiche de paye est donc faux je solde actuellement mes congés 2007 et je prends ceux de 2008 partant à la retraite le 30/06/2008 j'avais au compteur 40 jours avec ce nouveau calcul j'ai un total de 25 jours et on me demande donc de reprendre mon travail.merci d'avance de votre réponse veuillez agréer mes sincères salutations Mme Dastugue